

Discours d'ouverture du colloque TRIP de printemps 2018, Patrick CHAIZE, Président de l'AVICCA



**Monsieur le Ministre, cher Julien Denormandie
Mesdames, Messieurs les élu(e)s,
Mesdames et Messieurs,**

Vous tous qui tenez sincèrement à réussir cette transformation historique de la France en une nation de pointe sur le numérique,

On observe assez fréquemment dans ce secteur des télécoms les retournements de situation les plus improbables. Jugez par vous-même : il y a à peine plus d'un an, les critiques pleuvaient sur la politique nationale en matière de couverture mobile, alors même que nous nous réjouissions des fruits enfin visibles du Plan France THD. Et nous étions focalisés sur les toujours trop nombreuses entraves opérationnelles au déploiement et à la commercialisation du FttH.

Un an après, la situation s'est renversée et la seule constante est, une fois de plus, les difficultés opérationnelles qui perdurent encore et encore.

Mobile : des avancées à saluer mais la vigilance reste de mise

Mais commençons par ce qui nous va plutôt bien désormais, à savoir le mobile, qui fera l'objet de la dernière table ronde et qui permettra de clore ce colloque de printemps sur une note positive. Le gouvernement a su saisir cette opportunité historique que je n'ai cessé de mettre en avant : le renouvellement des licences, dans la perspective de la 5G. Bravo. J'insiste, vraiment bravo. Comme je l'avais déclaré, ce renouvellement des licences est potentiellement une arme de construction massive. Si j'en crois ce que vous avez pu nous en dire – je n'ai toujours pas eu hélas le texte de l'accord, ce qui laisse une inquiétude – ce sont bien des milliers de sites supplémentaires qui seront construits par les opérateurs, à leurs frais et sous le contrôle étroit de l'ARCEP. C'est également la généralisation de la 4G. C'est enfin la disparition de la définition très limitative des zones blanches, qui cristallisait avec raison tant de critiques.

Dans ce qui peut à juste titre sonner à vos oreilles comme un concert de louanges méritées, il reste toutefois une note dissonante et deux points de vigilance.

- La note dissonante, c'est l'absence de mention de la mise en œuvre rapide de la 5G sur l'ensemble du territoire. Lorsque l'on voit le rythme de progression des continents asiatique et nord-américain sur la 5G, et le temps qu'il a fallu à l'État français pour changer de paradigme sur la couverture 2G et 4G, il y a de quoi être inquiet. Beaucoup d'usages sont permis par des fréquences hautes, à courte portée. Seront-ils disponibles en profondeur sur nos territoires ?

- La vigilance de tous les instants portera sur la mise en œuvre de cet accord historique : je me réjouis à ce titre de la création de France mobile, qui accompagnera les collectivités dans la mise en œuvre rapide et efficiente du volet couverture ciblée de l'accord mobile. J'attends, cher Julien, que cette nouvelle mission soit rapidement dotée des moyens humains nécessaires. En effet, c'est la rançon de cette réussite : la déception peut être tout aussi prompte et forte à venir si les résultats tangibles ne se font pas très rapidement sentir.

- La vigilance, c'est aussi, et là je m'adresse plus particulièrement au régulateur, de veiller à ce que les nouvelles obligations inscrites dans les prochaines attributions de fréquences puissent évoluer via des clauses de revoyure. Celles-ci doivent mieux coller à l'évolution des usages constatés des technologies mobiles et aux progrès de la 5G dont toutes les potentialités ne sont pas encore en œuvre, si l'on ne veut pas que cet accord « historique » ne devienne un jour « pittoresque » voire « totalement déphasé ».

Fixe : pas d'accélération possible sur un socle qui s'effrite

Côté fixe, en revanche l'inquiétude est grandissante. L'or du Plan France THD est en train de se transformer en plomb et, oserais-je ajouter, la fibre est en train de se transformer en cuivre ou en ondes radio.

Pourtant les fondamentaux étaient bons :

- déploiements des RIP en forte hausse,
- projets de moins en moins coûteux en argent public, comme pourront en témoigner lors de la première table ronde l'Hérault, la Lozère, et Val de Loire Numérique,
- contrats de mieux en mieux verrouillés pour le plus grand bénéfice de la puissance publique et des Français, à mille lieux de ce qui pourrait être obtenu un jour sur la base d'engagements L. 33-13,
- complétude des communes en zone RIP bien supérieure à celle de la zone AMII ou de la Zone Très Dense,
- venue plus effective des OCEN et développement d'opérateurs alternatifs grand public et professionnels...

Il ne reste qu'une dizaine de procédures de RIP qui devraient pour la plupart déboucher en 2018.

Tout était réuni pour constituer le socle de l'accélération que vous appeliez de vos vœux. Il manquait uniquement les budgets complémentaires annoncés par le Ministre Jacques Mézard en juillet dernier et, bien sûr, la levée des difficultés opérationnelles que je n'énumérerai pas à nouveau, au risque de lasser. Mais ces difficultés opérationnelles seront au cœur de la deuxième table ronde de cet après-midi.

Au lieu de cela, j'observe semaine après semaine que l'ensemble des leviers d'actions sont stoppés ou freinés :

- fermeture – pardon suspension – du guichet France THD,
- lancement des AMEL avec un calendrier qui vient de connaître son premier dérapage d'avril à juillet,
- renoncement à la complétude des zones AMII en 2020, j'y reviendrai,
- dispositif de cohésion numérique qui interfère avec plusieurs conventions de financement et contrats de DSP,
- renoncement semble-t-il du gouvernement au fibrage intégral du territoire et donc renoncement au projet européen de la société du gigabit en 2025,
- nouvelle offensive de la Cour des Comptes à l'encontre du Plan...

Ajoutez à cela les tensions sur la disponibilité de la fibre optique et la pénurie de main-d'œuvre et vous comprendrez que nous n'allons nullement vers une accélération, mais bien vers un fort ralentissement et une remise en cause de l'atteinte des objectifs 2020 et 2022...

Comment mobiliser des fonds sur des technologies intermédiaires alors que nous ne sommes même pas sûrs qu'elles ne seront vraiment qu'intermédiaires et qu'il y aura bien un « après » ? Comment nous demander d'accélérer au risque de devoir tout stopper après ?

Réaffirmer l'objectif politique du 100 % FttH

J'ai soutenu autant que faire se peut la volonté du gouvernement d'accélérer. Mais sans signal fort dans des délais courts de réouverture du guichet accompagné des budgets et de la volonté politique d'aller vers du 100 % FttH, je me devrais d'assumer mes responsabilités de président de l'AVICCA. Je recommanderai à mes adhérents de mobiliser leurs budgets exclusivement sur les technologies durables, donc sur le FttH, même au prix d'échéances plus lointaines. Et tant pis pour les objectifs 2020 et 2022. Chaque euro compte, autant donc qu'il soit employé de la manière la plus pérenne qui soit.

Autre point – et non des moindres – il semblerait que le 100 % FttH soit prématuré, et que d'autres technologies puissent tout aussi bien faire l'affaire, comme la 5G. J'ai déjà entendu cet air-là pour la 3G puis la 4G...

Je fais un simple constat : sur le principe, cela revient à dire qu'il y a des Français de première et de seconde zone. Ceux qui ont droit au FttH et ceux qui auront éternellement accès à une technologie transitoire. Qui va les sélectionner ? Après la Mission THD et la Mission France mobile, y aura-t-il une mission FIN, pour France Inertie Numérique, qui sera chargée de dire depuis Paris qui a droit à quelle technologie ?

Si nous sommes pour les technologies palliatives, en attente de la fibre, nous sommes contre les soins palliatifs qui laisseraient des territoires mourir.

Il faut en finir avec les annonces ou décisions hors-sol. Il faut arrêter de zonifier le territoire, arrêter de décider à la place des élus locaux et des habitants ce qui est bon ou mauvais pour eux.

Mais après tout, soit. Faisons-nous très très très mal, pour reprendre une expression que vous avez employée. Admettons qu'on puisse mettre ponctuellement de la 5G à la place du FttH. Cela suppose préalablement que le territoire national soit intégralement couvert en 5G avant 2025, y compris les

zones rurales reculées pour reprendre l'expression semble-t-il consacrée. Il faudra l'écrire dans toutes les licences. Toutes. Avec bien évidemment une offre 5G fixe équivalente aux offres FttH en termes de débits descendants et remontants, avec la même latence, la même absence de quotas de téléchargement et un coût d'installation et d'abonnement équivalent. Sinon, on ne peut pas parler d'équivalence des technologies, n'est-ce pas ? Ensuite, comment choisir celles et ceux de nos concitoyens qui devront se cantonner à ce type de technologie ? Je propose d'étalonner le dispositif national sur les réseaux encore gérés par les collectivités, à savoir l'eau et l'électricité. Dit autrement, réservons la 5G fixe aux locaux sans eau courante et sans raccordement au réseau électrique !

Le L. 33-13, info ou intox?

Venons-en maintenant aux annonces d'engagements L. 33-13.

Je commencerai, une fois n'est pas coutume, par rappeler que début 2012, suite à l'adoption au Sénat en première lecture de la proposition de loi sur l'aménagement numérique, la FFT s'était vivement opposée à la disposition qui prévoyait de faire en sorte que les opérateurs prennent de véritables et sincères engagements de couverture, vérifiables et sanctionnables par l'Arcep en cas de non-respect. Je cite la fédération : « disposition contre-productive, voire dangereuse », pouvant « conduire en fait à un désengagement des opérateurs sur certaines zones du territoire ».

J'insisterai pour dire combien de fois l'AVICCA a supplié les opérateurs pour que la transparence soit faite sur les calendriers et objectifs à tenir, non pas pour contrôler mais pour partager car il n'est pas de bon système sans équilibre de ce type.

Alors, cette nouvelle posture, je veux en faire une victoire pour notre structure mais aussi une victoire pour l'ensemble des acteurs du système.

Néanmoins, je ne suis pas non plus trop naïf, et je veux ici exprimer la vigilance qui sera la mienne pour que ce qui est écrit dans l'accord se transforme en une vraie réalité.

Je n'hésiterai pas à utiliser tous les outils en notre possession pour faire en sorte que nous réussissions. Gardons à l'esprit que le Numérique nous conduit vers un changement de société que nous devons collectivement réussir.

Pour cela, Monsieur le Ministre, je vous demande de transformer l'essai en communiquant de façon exhaustive les éléments de cet accord qui pour être positif doit tout d'abord être partagé.

Nous ne disposons pas encore par exemple des listes de communes pourtant indispensables à notre compréhension.

De plus, la zone AMII comprend également des communes où des déploiements FttH publics ont été réalisés. L'État et l'ARCEP vont-ils valider des engagements qui doubleraient les déploiements des RIP ?

Il reste, vous le voyez, des questionnements qu'il faut pouvoir rapidement lever.

Mais vous le savez, le TRIP, ce ne sont pas que les réseaux fixes et mobiles, ce sont aussi les usages et services qu'ils permettent et l'internet des objets. En ce moment même se tient dans la Salle Jacob la suite du parcours Numérique éducatif. Les territoires connectés seront une nouvelle fois au centre de nos débats demain matin. D'ailleurs, pour celles et ceux qui le peuvent, je vous invite à rester jusqu'à la

fin du colloque puisque, en lien avec la FIRIP, nous avons convenu d'une animation autour de la distribution du Guide « Construire son Smart territoire », élaboré par la Fédération avec l'aide de la Caisse des Dépôts, fidèle partenaire de tous nos TRIP. Et le marché professionnel, un peu absent des radars ces derniers mois malgré son caractère prioritaire, fera l'objet d'une table ronde qui sera précédée d'une intervention de Sébastien Soriano.

Monsieur le Ministre, cher Julien : nous nous sommes trouvés sur le dossier mobile. Je ne comprends pas pourquoi nous ne pourrions pas nous trouver sur le fixe également, y compris s'agissant des deux projets de loi traitant du numérique.

